

## Les agriculteurs obtiennent gain de cause

**Coup de théâtre pour les agriculteurs saintongeais qui craignaient d'être expropriés. Le Département change de direction.**

Venus de Saujon, Médis ou Sainte-Gemme, les agriculteurs saintongeais ne s'attendaient pas à pareil dénouement. Engagés depuis un an dans un combat contre le Schéma routier départemental, ils voyaient le spectre des expropriations approcher à grands pas. C'est donc au moment le plus inattendu qu'ils obtiennent gain de cause.

### Développer le tourisme

Ce vaste projet, lancé en 2008, peu après l'arrivée de Dominique Bussereau à la tête du Département, s'intéresse notamment à la desserte du Pays royannais. Car l'axe est jugé trop encombré entre Rochefort et Royan. Un vrai problème dans un contexte de développement du tourisme, et plus encore avec l'ouverture du futur aéroport départemental de Saint-Agnant, en 2020. Pour y remédier, le Conseil général compte procéder à un élargissement des voies à Saujon. Objectif : répartir les flux des voitures entre la presqu'île d'Arvert, Royan et Saint-Georges-de-Didonne, au lieu de les voir toutes bouchonner au même endroit.

Problème, les agriculteurs saintongeais, qui savent que ces nouvelles routes passeront au milieu de leurs terres, s'y opposent fermement. La contestation est partie de Saujon, au printemps dernier, en pleine campagne des législatives. Le premier visé était le maire de Saujon, Pascal Ferchaud (PRG), également conseiller général, et favorable au projet pour une meilleure répartition des flux dans sa commune. Dans le même temps, leurs demandes de surseoir au projet restaient lettre morte auprès de Dominique Bussereau. Par ailleurs, lorsque les techniciens du Conseil général étaient envoyés au front pour expliquer le projet, ils subissaient de plein fouet le mécontentement des agriculteurs. On parle de 106 exploitations impactées.

### Notre-Dame-des-Landes : même combat

Depuis, la contestation n'a cessé de grandir. L'association Terres de Saintonge, née de cette mobilisation, compte à ce jour 220 membres. Une pétition a été lancée l'été dernier, totalisant un peu plus de 6 000 signatures. Plus préoccupant encore : des liens se sont noués avec des associations écologiques et avec les opposants à l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes. Des contacts qui ont entraîné un vif intérêt de la part du SDIG, les ex-Renseignements généraux.

Les mois passaient et, en fin d'année dernière, alors que l'association demandait toujours l'aménagement



Christine Bouquet et Stéphan Thévin, présidente et vice-président de l'association Terres de Saintonge.

© D.L

des routes existantes, la Chambre d'agriculture était mandatée par le Conseil général pour étudier l'impact du Schéma routier. Le monde agricole craignait alors que la Chambre d'agriculture se range derrière le Département. Ce à quoi Luc Servant, président de la Chambre d'agriculture de Charente-Maritime répond : "Nous n'avons pas de rôle de décision. Cette étude doit être faite, il vaut mieux que nous nous en chargeons plutôt qu'un bureau d'études qui ne connaît pas le terrain."

Finalement, Didier Quentin semble avoir joué un rôle important dans cette affaire. Député de la circonscription, il avait déjà rencontré les agriculteurs au début de leur contestation. Il est aussi le maire de Royan, et, à ce titre, le principal bénéficiaire de l'aménagement des routes. Suite à son intervention, une réunion était organisée vendredi 8 mars au siège de la CARA. Il y avait du beau monde : Dominique Bussereau, président du Conseil général, Daniel Laurent, sénateur, Jean-Pierre Tallieu, président de la CARA, Michel Amblard, vice-président de la Chambre d'agriculture, les représentants des agriculteurs, et lui-même.

Alors que Dominique Bussereau expliquait l'intérêt de sa démarche, Didier Quentin abordait la question de la signalisation, pour mieux répartir les flux. Là, Michel Amblard lançait un pavé dans la mare, indiquant

qu'il était en mesure de lancer une étude sur l'aménagement des routes existantes. Cette idée, défendue par les agriculteurs, n'avait jamais été reprise par le Conseil général, quand bien même elle avait fait l'objet d'une étude validée en 2006. Suite à cette proposition, Dominique Bussereau répondait que la piste méritait d'être étudiée. "Donc, vous nous mandatez officiellement pour lancer cette étude ?", questionnait le vice-président de la Chambre d'agriculture. Réponse positive de l'ancien ministre, face à des agriculteurs médusés.

### Radicalisation du mouvement

Alors qu'elle pensait sérieusement à radicaliser le conflit - certains parlaient de grèves de la faim ou de s'enchaîner aux grilles du Conseil général - l'association obtient gain de cause au moment le plus inattendu. Du coup, le rendez-vous prévu le 28 mars avec le sénateur Michel Doublet a été annulé. Peut-être que le Conseil général a voulu s'éviter un autre "Notre-Dame-des-Landes", ou plus certainement une contestation d'envergure à un an des prochaines élections territoriales. Mais rien n'est encore fait puisque le classement de certains axes en zone Natura 2000 pourrait compliquer l'aménagement des routes existantes. Quand bien même, le Conseil général devra faire un choix au terme de cette étude. Mais, au final, il pourrait retenir son plan initial.

David Labardin